



MOT DU MAIRE

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Le Conseil municipal de Lac-Sainte-Marie vous présente aujourd’hui les prévisions budgétaires de 2026. Vos nouveaux élus se sont mis au travail dès le tout début de leur nouveau mandat et plusieurs rencontres et heures de travail ont été investies pour terminer notre budget de 5M\$ pour l’année 2026.

Pour l’année 2026, le taux de la taxe foncière augmentera de 0.0208\$ / 100\$ d’évaluation.

Les taux de la taxe foncière seront de :

- 0.4842\$ par 100\$ pour les évaluations résidentielles (2025 = 0.4634\$)
- 0.4744\$ par 100\$ pour les évaluations agricoles (2025 = 0.4540\$)
- 0.5769 par 100\$ pour les évaluations non résidentielles (2025 = 0.5532\$)

Malgré cette hausse, la municipalité de Lac-Sainte-Marie continue d’avoir le plus bas taux de taxe foncière de notre MRC. Cette augmentation est nécessaire afin de nous permettre de continuer à offrir des services de qualité à nos citoyens tout en maintenant les investissements en infrastructures, et ce malgré le manque grandissant d’aides financières gouvernementales.

Pour les diverses tarifications, nous avons dû ajuster certains montants afin de couvrir les dépenses réelles encourues.

- De nouvelles exigences gouvernementales font augmenter considérablement nos charges pour la gestion et l’entretien de nos réseaux d’aqueduc et d’égouts au Mont Ste-Marie.
- Les services d’hygiène du milieu dans leur ensemble représentent à eux seuls 20% de nos dépenses. De celles-ci les frais pour la collecte, mais surtout pour l’élimination des matières résiduelles et des boues septiques ne cessent d’augmenter; nous prévoyons une dépense de plus de 600 000\$ en 2026 pour ces deux services.

En raison de cette augmentation fulgurante des coûts, nous devons tous fournir des efforts supplémentaires, tant en quantité qu’en qualité, pour recycler et composter davantage. Si nous espérons pouvoir maîtriser ces coûts grandissants, nous devons tous mettre la main à la pâte. Nous croyons que c’est par l’entremise d’une plus grande conscientisation et des gestes concrets que nous réussirons, dans un avenir rapproché, à réduire les charges élevées rattachées aux matières résiduelles. Chose certaine, le statu

quo n'est pas une option viable à long terme. Si rien ne change, les frais reliés à la collecte et l'élimination des matières résiduelles et des boues septiques dépasseront largement nos capacités de payer.

Suite à plusieurs demandes, le conseil a pris la décision de réinstaurer la cueillette des encombrants pour l'année 2026 – cependant, une nouvelle approche sera préconisée avec des règles spécifiques à suivre qui vous seront communiquées en début d'année. Les coûts associés à ce service sont élevés, nous devons donc trouver de nouvelles façons de faire afin de minimiser les impacts financiers. La poursuite de ce service est donc entre vos mains. Soyez judicieux, prenez le temps de vous informer quant à quels encombrants peuvent être déposés gratuitement à un des Écocentres de la MRCVG.

Concrètement, la taxation et les tarifications 2026 représentent une hausse de 84 \$ pour une maison médiane dont la valeur est de 334 400\$.

Impacts hors de notre contrôle :

Malgré tous nos efforts, certaines charges sont hors de notre contrôle, mais nécessaires au bon fonctionnement de notre municipalité.

- La quote-part de la MRC de 473 024\$ (2025 = 475 819);
- La contribution à la Sûreté du Québec de 310 645\$ (2025 = 286 971\$);
- Une diminution de 100 000\$ de nos revenus de mutations (taxe de bienvenue) due au ralentissement économique;
- Les frais pour élimination des ordures ménagères à la MRC des Collines de 64 164\$;
- Les frais de tonnage estimés pour la cueillette des encombrants de 17 000\$ (Dépense totale d'environ 50 000\$ en 2024 en tenant compte des temps employés et des dépenses des véhicules);
- Les frais d'entretien de nos véhicules, dont certains achats de pièces, ont augmenté considérablement;
- Les nouveaux financements à rembourser pour l'achat de nouveaux véhicules, équipements de services, et autres biens essentiels, et nos frais de financement marqués par une hausse importante des taux d'intérêt;
- Les salaires employés qui sont essentiels à tous nos services, faits en régie interne, offerts aux citoyens. Une indexation salariale de 3.2% pour 2026 et les augmentations d'échelons annuelles selon la politique des employés;

À elles seules, ces charges majeures justifient les revenus de taxes supplémentaires de 229 928\$ nécessaires à notre bon fonctionnement, et ce sans compter toutes les autres dépenses fixes tels l'électricité, le téléphone, l'essence, les assurances, etc., qui ne cessent d'augmenter.

Une saine gestion des finances :

Les membres du conseil reconnaissent l'importance d'assurer une saine gestion des finances tout en maintenant un équilibre entre les investissements en immobilisations, l'entretien des infrastructures, les services de qualité, la reconnaissance des employés et la capacité de payer des citoyens.

Alors que 2026 est à nos portes, nous tenons à souligner que notre priorité est toujours le bien-être de nos citoyens et que nos prises de décisions visent à assurer un bel avenir à notre municipalité. Notre politique sur la gestion de la dette à long terme et des excédents cumulés sera adoptée en 2026 et nous permettra d'établir des balises à respecter afin de nous guider dans nos prises de décisions.

Plusieurs investissements ont été réalisés depuis quelques années et nous comptons poursuivre dans ce sens afin de combler les déficits d'infrastructures auxquels nous faisons face tout en maintenant un service de la dette raisonnable et en bénéficiant le plus possible des aides financières disponibles, lesquelles font présentement l'objet de compressions de la part des paliers gouvernementaux à tout niveau.

Un comité formé d'élus a déjà été mis en place afin de se pencher sur un plan d'ensemble, à long terme, pour notre parc municipal. L'objectif est d'assurer la cohérence des infrastructures que nous désirons y aménager, selon les demandes et besoins de nos citoyens. Notre souhait est de faire de notre parc un lieu de rencontre agréable et conviviale pour nos citoyens de tous âges.

Nous continuons d'insister sur la problématique majeure des coûts reliés à la cueillette et à l'élimination des matières résiduelles qui continue de nous inquiéter grandement. Certains citoyens ne semblent pas réaliser l'importance de cette problématique. Pourtant c'est vous qui en assumez les frais au travers de vos taxes foncières. Il est donc primordial que les citoyens délinquants changent leurs habitudes et recyclent et compostent davantage, faute de quoi ils devront payer pour leurs choix. Ce n'est pas à l'ensemble de la population d'en payer le prix. C'est aussi votre responsabilité de sensibiliser vos voisins et amis et d'éduquer vos familles et enfants. Ensemble, faisons le nécessaire pour l'avenir de notre relève.

Développement économique durable :

La municipalité a adopté en mars 2025 son nouveau plan d'urbanisme et ses nouveaux règlements d'urbanisme. Ces nouveaux outils de travail, tant attendus, nous aident à assurer des développements réfléchis et durables et amènent une certaine harmonie visuelle sur tout le territoire de notre municipalité.

Il est important, avant d'entreprendre un projet de lotissements, de débuter des constructions ou agrandissements, de faire ou modifier une installation quelconque ou de prévoir un projet important, de prendre le temps de vous renseigner auprès de la municipalité, car plusieurs règles ont changé.

Si nous espérons faire de la municipalité de Lac-Sainte-Marie un pôle touristique régional à sa juste valeur, nous devons redoubler nos efforts afin de faire connaître la beauté de notre territoire, nos atouts et le potentiel qui y existe. Afin de promouvoir notre belle communauté, nous songeons à la mise en place d'une campagne promotionnelle pour notre municipalité qui serait payée, en partie, avec les tarifications perçues du fonds de développement économique (FDE), qui ont été cumulées et affectées à ces fins, et avec des contributions provenant des commerçants, investisseurs et promoteurs qui pourraient en bénéficier.

Environnement :

La santé de nos lacs nous tient à cœur et c'est pourquoi, en 2025, nous avons fait l'inspection par drone des berges du Lac Sainte-Marie. Nous procéderons à une analyse détaillée de cet exercice en début d'année 2026. Les résultats de cette analyse mèneront entre autres à une campagne de conscientisation auprès des citoyens riverains afin qu'ils

puissent prendre connaissance des modifications nécessaires à apporter à leur propriété afin de respecter les normes environnementales. Notre intention est de mener des inspections semblables sur les autres lacs de la municipalité au courant des prochaines années. Ces nouvelles dépenses seront payées à même les tarifications perçues du fonds Eco et qui ont été cumulées et affectées à ces fins.

Le Conseil souhaite aussi implanter une barrière et une borne de paiement pour la station de lavage de bateaux, afin de pallier le fait que plusieurs personnes ne respectent pas les directives en ce qui concerne le lavage obligatoire des embarcations. Une gestion plus serrée sera mise en place afin d'obtenir les résultats souhaités. Les citoyens de notre municipalité n'auront pas à payer pour la station de lavage, mais devront assurément obtenir un coupon de lavage pour franchir la barrière et avoir accès à la descente. Ce nouveau système nous permettra aussi, dans le futur, d'implanter d'autres barrières sur d'autres plans d'eau qui fonctionneront en parallèle avec la station de lavage existante au parc municipal.

Nous continuerons aussi d'offrir des aides financières, en collaboration avec les propriétaires et associations de lacs qui désirent débuter des études préliminaires de caractérisation.

Loisirs et culture :

En 2025, nous avons mandaté le Pôle d'excellence en récrétourisme de l'Outaouais (PERO) afin de mettre en place, sur une période de plusieurs années, des sentiers pédestres accessibles à tous et qui relieront entre eux les secteurs du village, du Mont Ste-Marie, et divers autres points d'intérêts sur notre territoire. Les premiers sentiers en terres publiques verront le jour en 2026 grâce à une aide financière gouvernementale. Des discussions sont présentement en cours avec des propriétaires de terrains et promoteurs intéressés à investir dans ces infrastructures. Nos recherches d'aides financières continueront en 2026 pour la réalisation de ce beau projet.

Nous avons fait l'installation, à l'automne 2025, de notre parc de jeux d'eau au parc municipal qui sera ouvert à tous, dès le début de l'été. Cette infrastructure sera sans doute particulièrement appréciée par nos familles et nos enfants et fera le bonheur de plusieurs, compte tenu de l'impact des changements climatiques sur les températures estivales. Le nouveau parc de jeux d'eau a été rendu possible grâce aux contributions de nos promoteurs dans le fonds de parcs, terrains de jeux et espaces verts, et nous les en remercions.

Que dire aussi de l'installation de nos deux jeux de pickleball faite à l'été 2025. Une participation active de nos citoyens a été remarquée et nous en sommes très fiers. Un troisième jeu sera installé en 2026 pour le plaisir de tous.

Investissements prévus au programme triennal d'immobilisations :

Au sujet du programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, le Conseil prévoit des investissements qui pourraient être ajustés selon les besoins et selon les aides financières obtenues :

- **Les investissements en infrastructures**
 - Rechargement de divers chemins;
 - Travaux et traitement de surface sur plusieurs chemins; (Montée du Lac, Lachute, Pémichangan, Henri, Crépin, Bricault, Cercle Legault, Émond et Boucher);
 - Installation d'une clôture et de mobilier urbain au parc de jeux d'eau;

- Mise à niveau de la piétonnière;
 - Aménagement de sentiers pédestres;
 - Installation d'une 3^e surface de pickleball amovible sur la patinoire;
 - Aménagement d'une piste à rouleaux (pumptrack) au parc municipal;
 - Aménagement d'un stationnement au ruisseau Paul-Émile;
 - Mise en place d'une barrière pour accéder à la mise à l'eau au quai public et d'une borne de paiement à la station de lavage de bateaux;
 - Amélioration du bloc sanitaire au camping municipal;
 - Installation d'un bloc sanitaire saisonnier et de bornes de recharge au parc Lachapelle.
- **Les investissements en bâtiments, terrain, véhicules et équipements**
- Agrandissement des bureaux municipaux;
 - Installation d'éclairage au pavillon des Artisans;
 - Achat d'un véhicule hybride pour l'administration et l'urbanisme;
 - Réfection du plancher au rez-de-chaussée du centre communautaire;
 - Finalisation de l'aménagement du terrain des travaux publics.

En conclusion j'aimerais vous remercier, vous, les citoyens, de votre confiance et votre implication au sein de notre municipalité. J'aimerais aussi remercier nos bénévoles qui nous offrent leur temps et nous aident dans l'organisation d'événements et activités. Merci également aux membres de nos comités municipaux qui nous guident dans nos prises de décisions. Finalement, un merci tout spécial aux membres de notre nouveau conseil et à tous nos employés, sans qui rien ne serait possible.

Dès demain, le BUDGET en BREF 2026 sera disponible sur notre site web, pour plus de détails.

Merci et Joyeuses Fêtes à tous !



Marc Beaudoin, maire